

dans la presse des hypothèses sur ce que contenaient ces documents, mais je ne voudrais pas me trouver dans une situation où je serais obligé de dire que les besoins minimums ont été établis ou non à trente divisions.

M. PEARSON: Je n'en ai fait mention, monsieur le président, que parce que le commandant suprême lui-même, le général Norstad, a cité ce chiffre plus d'une fois.

M. PEARKES: Je ne saurais faire aucune observation.

Vous avez également posé une question à propos de la contribution du Canada au FUNU et vous avez demandé si cette contribution était portée au compte des contributions que fait le Canada aux Nations Unies. Ma réponse est que le Canada verse au compte spécial du FUNU, aux Nations Unies, sa contribution, conformément à l'échelle des cotisations. Chaque mois, on envoie aux Nations Unies une facture pour les frais recouvrables. Ceux-ci sont réglés au moyen de crédits au compte du FUNU. Calculés d'après le montant actuel de la contribution canadienne au FUNU, les frais annuels estimatifs (non recouvrables) du Canada sont de \$3,366,000 pour l'armée et de \$450,000 pour l'aviation.

Vous avez ensuite demandé de quelle façon étaient administrées les écoles des trois services. Je crois qu'un document a été publié, à ce sujet.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Pearson, avez-vous quelques remarques à ajouter ?

M. BOURGET: Je ne suis pas certain de pouvoir poser cette question. Il se peut qu'il soit difficile d'y répondre, en ce moment. Je vois qu'une équipe canadienne de travailleurs scientifiques et d'officiers de marine font actuellement des études sur les problèmes nucléaires, par rapport aux navires. Je me demande si le ministre pourrait nous donner une idée du moment où l'on fera un rapport définitif de ces études particulières.

M. PEARKES: Je me souviens que ces équipes ont été envoyées au Royaume-Uni pour une période de deux ans.

M. WRIGHT: Je pense qu'on s'attend qu'un rapport initial soit publié dans huit mois environ.

M. BOURGET: Ce qui veut dire qu'il n'y aura aucun nouveau programme de construction pour l'OTAN avant que le rapport final sur ces études n'ait été reçu au ministère.

M. PEARKES: On ne commencera la construction d'aucun sous-marin avant d'avoir de plus amples renseignements. J'ai déjà annoncé que nous projetions la construction de 6 autres navires du type amélioré du *Restigouche*. Le premier sera mis en chantier à l'automne. La construction de l'autre débitera environ six mois plus tard. Un troisième et un quatrième suivront à des intervalles de trois mois successivement. Nous préparons dès maintenant les voies pour la construction de cinq ou six navires.

M. BOURGET: Je voulais tout simplement faire allusion à une déclaration que vous avez faite à la fin de l'année dernière ou au commencement de celle-ci, d'après laquelle il devait y avoir une halte dans le programme de construction navale, d'ici à ce que les plans soient terminés. Cet article a paru le 1^{er} janvier 1958 dans le *Halifax Chronicle Herald*. J'avais l'article en question, mais je l'ai remis au sténographe il y a quelques minutes.

M. PEARKES: Il n'y aura point de trêve dans la construction. Nous devons travailler à l'exécution d'un programme défini de remplacement, afin d'avoir le nombre de vaisseaux que nous nous sommes engagés à maintenir, en vertu d'un accord de l'OTAN. Comme je l'ai déjà dit aujourd'hui, nous n'avons, à la vérité, aucun projet pour la construction de sous-marins. Dans un avenir assez rapproché, il nous faudra décider quelle sorte de vaisseaux nous